Rhône-Alpes, Loire
Savigneux
Crémérieux

Lavoir

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42003451
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : lavoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Réseau hydrographique : Le Moingt
Références cadastrales : 1997, AS, 41

Historique

En 1908, la commune décide la création de trois lavoirs, à Barge, Crémérieux et Morenols. Le 22 août 1909, le conducteur des Ponts et chaussées Rochigneux établit les plans et devis pour les lavoirs et un traité de gré à gré passé le 20 août avec Marius Brunel, maître maçon à Savigneux. Une délibération du 23 novembre 1913 signale que les travaux de construction du lavoir public de Crémérieux doivent être commencés rapidement (coût d'environ 800 F). Le lavoir est abandonné et en mauvais état.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1908 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Marius Brunel (maître maçon,)

Description

Le lavoir est implanté sur le Moingt, à rpoximité du hameau de Crémérieux. Les murs sont en maçonnerie enduit de ciment, le toit en appentis (tuile plate mécanique) est soutenu par un pilier formé de sections de canalisation tubulaire en ciment.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : ciment
Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique
Type(s) de couverture : appentis

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Savigneux. Registre des délibérations du conseil municipal du 3 mars 1887 au 14 avril 1912.**

AC Savigneux. Registre des délibérations du conseil municipal du 3 mars 1887 au 14 avril 1912. **Lavoirs**. - Délibération du 9 août 1908. La commune décide la création de trois lavoirs, à Barge, Crémérieux et Morenols. - Délibération du 22 août 1909. Plans et devis pour les lavoirs établis par M. Rochigneux. Traité de gré à gré passé le 20 août avec Marius Brunel, maître maçon à Savigneux. - Délibération du 23 novembre 1913. il faut commencer au plus tôt les travaux de construction du lavoir public de Crémérieux ; demande pour pouvoir traiter de gré à gré avec Brunel entrepreneur à Savigneux (coût environ 800 F).

Illustrations

Vue générale.
Phot. Caroline Guibaud
IVR82_20134204103NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Savigneux (IA42001384) Savigneux
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

Vue générale.

IVR82_20134204103NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2007
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation